ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 05 AVRIL 2012 A NIAMEY

ORDRE DU JOUR

Au titre de l'Assemblée Générale Extraordinaire

- 1. Augmentation de capital par incorporation des réserves
- 2. Modifications statutaires.
- 3. Pouvoirs en vue des formalités.

Au titre de l'Assemblée Générale Ordinaire

- 1. Examen et approbation du bilan et des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011 et vote des résolutions y afférentes.
- 2. Constatation définitive de l'augmentation de capital de un (1) milliard de FCFA décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 mars 2011.
- 3. Emission d'un Emprunt obligataire.

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 05 AVRIL 2012

ORDRE DU JOUR

- 1. Augmentation de capital par incorporation des réserves.
- 2. Modification corrélative des statuts

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 05 Avril 2012

Le Conseil d'Administration de la BANK OF AFRICA-NIGER a convoqué les Actionnaires de la Banque à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Augmentation de capital par incorporation des réserves;
- 2) Modifications corrélative des statuts.

Dix huit ans après l'ouverture en avril 1994 de ses guichets à Niamey et neuf ans après son introduction réussie à la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières en décembre 2003, la BOA-NIGER ne cesse de s'affirmer à tout point de vue comme une des toutes premières banques au Niger.

Ses objectifs toujours plus ambitieux de croissance saine et de rentabilité l'ont conduite à toujours consolider son assise financière par le renforcement de ses fonds propres, soit en procédant à des augmentations de capital, soit en affectant librement une partie de ses bénéfices en réserves. Aussi, les fonds propres de la banque ont évolué comme suit :

FONDS PROPRES AVANT REPARTITION

Millions FCFA

Eléments	30.09.1994	31.12.2000	31.12.2011 (*)	31.12.2011 (**)
Capital social	1 500	1 500	6 000	6 000
Réserves	141	876	4 133	5 298
FRBG		447	1 605	1 605
Prime d'émission			3 545	3 545
Total	1 641	2 823	15 283	16 448

^(*) Avant répartition du résultat de l'exercice 2011.

La Banque a connu un développement régulier et remarquable tout au long de ses dix huit années d'existence, tout en conservant une situation particulièrement saine, comme le montre le tableau suivant :

^(**) Après répartition précise du résultat de l'exercice 2011.

	2007	2008	2009	2010	2011 (*)
Total du bilan (millions					
FCFA)	48 650	94 250	110 415	139 364	158 545
Nombre de comptes	26 225	30 458	35 403	42 872	53 592
-					
PNB (millions FCFA)	4 703	6 376	6 762	7 122	8 855
Résultat net	1 068	1 342	1 619	2 211	2 765

^(*) Avant approbation des comptes

Par ailleurs, lors de sa session du 17 septembre 2007, le Conseil des Ministres de l'UMOA a décidé de relever le capital minimum applicable aux banques à 10 milliards de FCFA, selon les modalités suivantes :

- le capital social minimum est porté, dans une première phase, à 5 milliards de FCFA à compter du 1^{er} janvier 2008. Au titre de cette phase, un délai de trois (3) ans échéant le 31 décembre 2010 est accordé aux banques en activité pour se conformer au nouveau seuil.
- la date d'application du seuil de 10 milliards de FCFA, sera précisée après évaluation des conditions de mise en œuvre de la première phase.

Afin, à la fois, de commencer à se conformer aux nouvelles règles de capital social minimum, et de poursuivre la croissance de la Banque dans un environnement marqué par une concurrence de plus en plus exacerbée, il est nécessaire de renforcer à nouveau ses fonds propres, en procédant à une augmentation de capital par incorporation de réserves. Les objectifs et les modalités de cette opération sont décrits ci-après :

I) LES OBJECTIFS

Les objectifs de cette augmentation de capital sont de deux ordres :

- l'amélioration et la consolidation des ratios prudentiels édictés dans la réglementation bancaire et l'amélioration de la notation de la Banque par Fitch Ratings;
- la dynamisation de la valeur en bourse par une augmentation des titres en circulation

1. <u>La consolidation des ratios prudentiels et l'amélioration de la notation</u> FITCH

La Banque respecte globalement les principaux ratios réglementaires en vigueur même si certains d'entre eux sont devenus fragiles. Dans un environnement économique caractérisé par la qualité médiocre du risque, il importe que la Banque accorde une attention particulière au respect de ces ratios par une augmentation de ses fonds propres, et notamment de son capital social.

Cela est d'autant plus nécessaire que la Banque aspire à une amélioration de sa notation par l'Agence Fitch Ratings, qui constitue un gage de sérieux et de crédibilité vis-à-vis de partenaires (clients, fournisseurs, actionnaires et institutionnels).

Enfin, il importe d'anticiper le renforcement probable des ratios prudentiels édictés par l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), notamment ceux touchant le niveau des fonds propres.

2. <u>La dynamisation de la valeur en bourse</u>

La circulation du titre de la BOA-NIGER est faible, les intentions d'achat étant particulièrement élevées et les intentions de vente quasiment inexistantes. L'émission d'actions nouvelles sur la BRVM viendra augmenter le nombre de titres en circulation en bourse, en leur assurant une meilleure liquidité. En outre, l'accroissement de la capitalisation boursière est une mesure de lutte contre les offres publiques d'achats hostiles.

3. LES MODALITES

L'augmentation de capital, d'un montant de 2 000 Millions de F CFA, portera le capital actuel de 6 000 Millions de F CFA à 8 000 Millions de F CFA et sera réalisée par l'incorporation au capital de la société d'une fraction des réserves facultatives, sous la forme d'une distribution d'actions gratuites à raison d'une action gratuite pour trois actions détenues. Les actions ainsi créées porteront jouissance à compter du 01 janvier 2011.

I Caractéristiques principales de l'opération :

Montant de l'émission : 2 000 000 000 de Francs CFA

• Nombre d'actions B émises : 200 000 actions

• Forme des titres : actions dématérialisées

• Valeur nominale : 10 000 F CFA

• **Prix d'émission**: 10 000 F CFA

- Parité de souscription : 1 action nouvelle pour 3 actions anciennes
- Date d'entrée en jouissance des actions nouvelles : 1 er janvier 2011

PROJET DE TEXTES DE RESOLUTIONS

à l'Assemblée Générale Extraordinaire 05 avril 2012

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture des Rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux comptes, décide d'augmenter le capital social actuellement de Six milliards (6.000.000.000) de Francs CFA, divisé en Six cents mille (600.000) actions de Dix Mille (10.000) F CFA chacune, pour le porter à Huit milliards (8.000.000.000) de Francs CFA, par incorporation audit capital d'une somme de Deux milliards (2.000.000.000) de F CFA prélevée sur le poste « Réserves Facultatives », par la création de Deux cent mille (200.000) actions nouvelles de catégorie B de Dix mille (10.000) F CFA chacune, attribuées gratuitement aux actionnaires à raison d'Une (1) action gratuite pour Trois (3) actions détenues.

Les actions nouvelles ainsi créées qui seront assujetties à toutes les dispositions légales et statutaires, seront assimilées aux actions anciennes de catégorie « B » et porteront jouissance à compter du 1^{er} janvier 2011.

Les rompus éventuels seront achetés par le compte de liquidité pour contribuer à l'animation du marché des actions de la BOA-NIGER à la cote de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM).

DEUXIEME RESOLUTION

En conséquence de la résolution précédente, l'Assemblée Générale décide de modifier ainsi qu'il suit l'article 6 des statuts :

Article 6 (supprimer l'ancien texte et le remplacer par le nouveau texte)

Ancien texte

Il est apporté au capital de la société:

- lors de la constitution, une somme de Cent Soixante Millions (160.000.000) de francs CFA,

- lors de l'augmentation de capital décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 février 1988, une somme de Cent Quarante Millions (140.000.000) de francs CFA par prélèvement sur les réserves,
- lors de l'augmentation de capital décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 février 1988, une somme de Trois Cent Millions (300.000.000) de francs CFA par apports nouveaux.
- lors de l'augmentation de capital décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 mai 1993, une somme de Cent Quatre Vingt Quatorze Millions (194.000.000) de Francs CFA par prélèvement sur les réserves,
- lors de l'augmentation de capital décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 juillet 1993, une somme de Deux Cent Six millions (206.000.000) de Francs CFA par apports nouveaux,
- lors de l'augmentation de capital décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 juin 1996, une somme de Deux Cent Cinquante Millions (250.000.000) de Francs CFA par prélèvement sur les réserves,
- Lors de l'augmentation du capital décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 mai 1999, une somme de deux cent cinquante millions (250.000.000) de Francs CFA par prélèvement sur les réserves libres.
- Lors de l'augmentation du capital décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 juin 2007, une somme de quatre cent cinquante millions (450.000.000) de Francs CFA par prélèvement sur les réserves facultatives.
- Lors de l'augmentation du capital décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 juin 2007, une somme de Trois Cent Quatre Vingt Dix Millions (390.000.000) de Francs CFA par apports en numéraire.
- Lors de l'augmentation de capital décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 juin 2008, une somme de Quatre cent dix millions (410.000.000) de francs CFA par prélèvement sur la prime d'émission.
- Lors de l'augmentation de capital décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 Février 2009, une somme de Sept cent cinquante millions (750.000.000) de Francs CFA par apports en numéraire.
- Lors de l'augmentation de capital décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 avril 2010, une somme d'un milliard (1.000.000.000) de Francs CFA par prélèvement sur la prime d'émission.

- Lors de l'augmentation de capital décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 avril 2010, une somme de cinq cent millions (500.000.000) de Francs CFA par apports en numéraire.
- Lors de l'augmentation de capital décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 juin 2011, une somme de un milliard (1.000.000.000) de Francs de CFA par apports en numéraire.

Le capital social est fixé à Six Milliards (6.000.000.000) de Francs CFA; il est divisé en Six Cents Mille (600.000) actions de Dix Mille (10.000) Francs CFA chacune, entièrement souscrites et intégralement libérées.

Les actions sont nominatives et dématérialisées.

Nouveau texte

Il est apporté au capital de la société:

- lors de la constitution, une somme de Cent Soixante Millions (160.000.000) de francs CFA.
- lors de l'augmentation de capital décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 février 1988, une somme de Cent Quarante Millions (140.000.000) de francs CFA par prélèvement sur les réserves,
- lors de l'augmentation de capital décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 février 1988, une somme de Trois Cent Millions (300.000.000) de francs CFA par apports nouveaux.
- lors de l'augmentation de capital décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 mai 1993, une somme de Cent Quatre Vingt Quatorze Millions (194.000.000) de Francs CFA par prélèvement sur les réserves,
- lors de l'augmentation de capital décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 juillet 1993, une somme de Deux Cent Six millions (206.000.000) de Francs CFA par apports nouveaux,
- lors de l'augmentation de capital décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 juin 1996, une somme de Deux Cent Cinquante Millions (250.000.000) de Francs CFA par prélèvement sur les réserves,
- Lors de l'augmentation du capital décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 mai 1999, une somme de deux cent cinquante millions (250.000.000) de Francs CFA par prélèvement sur les réserves libres.

- Lors de l'augmentation du capital décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 juin 2007, une somme de quatre cent cinquante millions (450.000.000) de Francs CFA par prélèvement sur les réserves facultatives.
- Lors de l'augmentation du capital décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 juin 2007, une somme de Trois Cent Quatre Vingt Dix Millions (390.000.000) de Francs CFA par apports en numéraire.
- Lors de l'augmentation de capital décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 juin 2008, une somme de Quatre cent dix millions (410.000.000) de francs CFA par prélèvement sur la prime d'émission.
- Lors de l'augmentation de capital décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 Février 2009, une somme de Sept cent cinquante millions (750.000.000) de Francs CFA par apports en numéraire.
- Lors de l'augmentation de capital décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 avril 2010, une somme d'un milliard (1.000.000.000) de Francs CFA par prélèvement sur la prime d'émission.
- Lors de l'augmentation de capital décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 avril 2010, une somme de cinq cent millions (500.000.000) de Francs CFA par apports en numéraire.
 - Lors de l'augmentation de capital décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 05 avril 2012, une somme de deux milliards (2.000.000.000) de Francs de CFA par incorporation des réserves facultatives.

Le capital social est fixé à Huit milliards (8.000.000.000) de Francs CFA; il est divisé en Huit cents mille (800.000) actions de (10.000) Francs CFA chacune, entièrement souscrites et intégralement libérées.

Les actions sont nominatives et dématérialisées.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère à tout porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du procès-verbal de la présente Assemblée, tous pouvoirs pour exécuter les formalités de publication légale et autres qu'il appartiendra.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 05 AVRIL 2012

ORDRE DU JOUR

- 1. Examen et approbation du bilan et des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011 et vote des résolutions y afférentes.
- 2. Constatation définitive de l'augmentation de capital de un (1) milliard de FCFA décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 mars 2011.
- 3. Emission d'un Emprunt obligataire.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 05 AVRIL 2012.

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Le Conseil d'administration de votre Banque, vous réunit ce jour pour soumettre à votre approbation, le bilan et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011 de la BANK OF AFRICA-NIGER (BOA-NIGER).

Le rapport qui vous est présenté comporte deux parties :

- Un court aperçu du cadre économique et financier de l'exercice 2011 ;
- Un exposé des principales caractéristiques de cet exercice 2011, telles qu'elles ressortent du bilan et du compte de résultat.

LE CADRE ECONOMIQUE ET FINANCIER DE L'EXERCICE 2011

En 2011, l'environnement économique international a été marqué par la poursuite de la crise financière qui a commencé en 2008 aux Etats-Unis, avec les défauts de paiement sur les prêts hypothécaires (subprime). Cette crise s'est par la suite propagée à la sphère réelle, avant de s'estomper quelque peu, fin 2010, et de se transformer finalement en crise des dettes souveraines dans les économies avancées (zone euro et USA). Pour y faire face, ces pays ont adopté des plans de rigueur de grande ampleur, conjuguant la réduction des dépenses publiques et la hausse des prélèvements sociaux et fiscaux. Dans un contexte marqué par la hausse du niveau du chômage, ces mesures ont sensiblement affecté la consommation et pesé sur le taux de croissance de ces pays. En conséquence, la croissance de l'économie mondiale a accusé un net ralentissement, en dépit du dynamisme des pays émergents. Le niveau élevé des prix des matières premières, le séisme survenu au Japon et les tensions sociopolitiques dans le monde arabe ont également constitué autant de contraintes à la reprise économique mondiale.

Globalement, le taux de croissance du PIB mondial est ressorti à 3,8 % en 2011, contre 5,1 % en 2010.

L'inflation s'est relativement stabilisée à l'échelle mondiale, les tensions ayant été plus prononcées dans les économies émergentes, suite au renchérissement des matières premières, notamment le pétrole. Selon le FMI, l'inflation s'est établie à 2,7 % en 2011 dans les économies avancées contre 1,6 % en 2010 et à 6,2 % dans les économies émergentes et en développement, après 6,1 % en 2010.

Dans le sillage de l'activité économique mondiale, **la croissance du commerce mondial** a ralenti à 6,9 %, après avoir atteint un pic de 12,8 % en 2010, sous l'effet notamment:

- des perturbations provoquées dans les chaînes d'approvisionnement par la catastrophe du 11 mars 2011 au Japon;
- de la morosité de la consommation dans les pays avancés;
- des soulèvements populaires dans certains pays producteurs de pétrole; et
- de la hausse des prix des matières premières.

Sur le marché des changes, l'euro est resté vigoureux face au dollar en 201 1 (+4,9 points), malgré la grave crise de la zone euro. Deux facteurs ont fragilisé le dollar et fait grimper l'euro:

- l'écart observé entre les politiques monétaires en Europe (baisse tardive de son taux directeur à 1 % et très faible rachat de dettes par la BCE) et aux

- USA (maintien de taux d'intérêt très bas (0,25 % promis jusqu'en 2013) et rachat massif de la dette américaine par la FEI)); et
- la fragilité des finances publiques des USA, marquées par un déficit budgétaire de 9 % et une dette publique proche de 100 % de leur PIB, au dessus des moyennes de la zone euro.

L'activité dans les principaux pays et zones économiques

L'évolution récente de l'activité économique ainsi que les perspectives à court terme dans les principaux pays et zones économiques se présentent comme suit:

Aux Etats-Unis, la croissance a nettement ralenti au cours de l'année 2011, revenant à 1,8 % après avoir atteint 3,2 % un an auparavant. Ce ralentissement est consécutif à la faiblesse de la consommation liée à un taux de chômage encore très élevé (plus de 9%) aux ruptures d'approvisionnement causées par le séisme du Il mars au Japon et à la hausse des cours internationaux des matières premières. Aussi, les incertitudes sur les marchés financiers dues à la crise de la dette publique dans cette économie] et en Europe, la morosité du marché immobilier et une politique budgétaire plus rigoureuse ont fortement contribué à cette tendance qui devrait se poursuivre au cours de l'année 2012, avec un taux de croissance du PIB qui se stabiliserait à 1,8 %.

Au Japon, après une hausse spectaculaire de 4,4 % en 2010, l'activité s'est contractée de 0,9 % en 2011, et le pays a enregistré son premier déficit commercial annuel depuis plus de 30 ans, dû notamment aux effets collatéraux du séisme du Il mars 2011, à l'envolée inhabituelle des importations (+ 12 %), au ralentissement de la demande étrangère et à l'appréciation du yen, devenu valeur refuge du fait des turbulences financières au niveau mondial. Toutefois, les dépenses publiques de reconstruction engagées après le séisme du mois de mars devraient contribuer au rebond de la croissance de l'activité qui atteindrait 1,7 % en 2012.

Dans la Zone Euro, l'économie reste confrontée à la crise de la dette souveraine qui s'est intensifiée au cours du deuxième semestre 2011. Les récents indicateurs révèlent une dynamique négative de l'activité économique, avec une croissance de 1,6 % contre 1,9 % en 2010, plombée par la faiblesse de la consommation et de l'activité industrielle. De plus, les craintes d'enchaînement des pertes dans le secteur bancaire et les doutes liés à la viabilité des finances publiques ont creusé les écarts de taux souverains de plusieurs pays à des niveaux jamais atteints depuis la création de l'union monétaire. Cela pourrait entrainer l'assèchement du crédit, poussant ainsi la BCE à lancer une opération de refinancement à long terme (LTRO). Pour l'année 2012, le consensus des analystes table sur une récession, avec un PIB réel qui se contracterait de 0,5 %. C'est dans cc contexte que l'agence d'évaluation financière Standard and

Poor's a abaissé la note de la France et de neuf autres pays de la zone le 13 janvier 2012, après avoir dégradé celle de l'Italie en septembre 2011.

En Allemagne, le PIB a progressé de 3,0 % en 2011 (après 3,6 % il y a un an) sous l'effet d'une bonne orientation de la demande intérieure, malgré la crise de la dette qui sévit dans la Zone Euro. De même, les exportations, moteur de la croissance allemande, ont progressé de 2% au cours de la période sous revue. Dans le même temps, le climat des affaires s'est amélioré contre toute attente, signe que l'économie a mieux supporté les récentes turbulences liées à la crise européenne et la dette. Toutefois, à l'instar des autres pays de la Zone Euro, la croissance de l'activité devrait ralentir en 2012, pour s'établir à seulement 0,3 %.

En France, le risque de contraction de l'activité se renforce davantage sous l'effet de la persistance du chômage et de la faiblesse de l'activité industrielle, pendant que les banques du pays restent fortement exposées à la crise de la dette grecque. Le PIB réel est ressorti à 1,6 % (contre 1,4% en 2010), alors que le déficit commercial a dépassé son niveau de 2010, atteignant 54,1 milliards d'euro à fin décembre 2011, en raison de la forte augmentation de la facture énergétique et de la perte de compétitivité de l'industrie. Ces contreperformances ont conduit, l'agence de notation Standard & Poor's à dégrader la note de l'hexagone d'un cran, à AA+ avec une perspective négative. Pour l'ensemble de l'année 2012, l'activité devrait rester relativement atone avec seulement 0,2 % de croissance, soit un risque élevé de récession.

Dans les autres régions du monde, notamment dans les Pays en développement, la croissance est restée robuste en 2011 (+ 6,2 %), mais en net ralentissement par rapport à l'année 2010 (+7,3 %), Cette évolution résulte de la fragilité économique des pays développés, du renchérissement des cours des matières premières et de la faible demande sur certains grands marchés d'exportation. En 2012, l'activité devrait y croître à un rythme modéré (+5,4%), en liaison avec la détérioration de l'environnement extérieur et de la faiblesse de la demande intérieure.

En Chine, l'activité a connu une croissance robuste mais moins rapide qu'en 2010, avec 9,2% contre 10,4% un an auparavant. Les investissements directs étrangers (IDE) ont connu une progression de 9,7 % en glissement annuel, alors que l'excédent commercial a reculé pour la troisième année consécutive à 147 milliards de dollars en 2011, soit environ 2,1% du PI13 (contre 3,1% en 2010). La hausse des prix des matières premières au niveau international a été quelque peu compensée par le dynamisme de la demande domestique (+ 17%). D'après le FMI, la croissance de l'économie chinoise devrait se situer en 2012 en dessous de 9% pour la première fois en dix trimestres de 8,2 %, en raison de la diminution des exportations et des investissements en actifs fixes. Dans ces conditions, la plupart des observateurs s'attendent à ce que les autorités assouplissent davantage les politiques monétaires et

fiscales afin de stimuler la reprise de l'économie dès le deuxième trimestre de 2012. Aussi, un ralentissement dans l'appréciation du yuan n'est pas à exclure, ce qui amplifierait encore les tensions monétaires avec les Etats- Unis.

En Afrique, la croissance du PIB est ressortie à 4,9 % en 2011 contre 5,3 % en 2010, portée par l'amélioration des termes de l'échange et des politiques budgétaires expansionnistes. Grâce à l'intensification des taux d'investissement, à l'augmentation des dépenses de consommation et au lancement de nouvelles exportations de minerais dans un certain nombre de pays, la croissance devrait s'accélérer pour atteindre 5,5% en 2012. Toutefois, les exportations de marchandises, les recettes issues du tourisme, les cours des produits de base, les investissements directs étrangers et les envois de fonds par les travailleurs émigrés pourraient être fortement affectés par le ralentissement de la croissance mondiale et les incertitudes sur la crise de la dette dans la Zone Euro.

Dans la zone UEMOA, l'indicateur synthétique de conjoncture de la BCEAO indique une évolution défavorable de l'activité économique au cours du mois de décembre 2011, imprimée par les tendances relevées dans les Bâtiments et Travaux Publics. En revanche, un dynamisme de l'activité est noté dans les secteurs de l'industrie, du commerce et des services. L'indice de la production industrielle a enregistré une hausse de 4,6%, en glissement annuel, au cours du mois de décembre 2011, et s'est accru de 2,7% en moyenne sur l'année 2011. La progression des prix, en glissement annuel, est ressortie à 2,5% à fin décembre 2011 contre 3,2% à fin novembre 2011. La composante «Alimentation », avec une contribution de 1,0 point de pourcentage, reste la principale source de la hausse des prix à fin décembre 2011. L'indice du chiffre d'affaires du commerce de bétail a progressé de 5,5%, en glissement annuel, au cours de la période sous revue, et a augmenté de 6,4% en moyenne en 2011.

L'évolution du niveau général des prix à la consommation dans l'UEMOA est marquée par la persistance des tensions inflationnistes, au quatrième trimestre 2011. Le taux d'inflation en glissement annuel sur l'ensemble de l'année 2011, est ressorti en moyenne à 3,9% dans l'Union. La progression des prix résulte du renchérissement des denrées alimentaires importés et à la hausse des prix des services, notamment ceux de transport et de restauration.

Au plan de la politique monétaire, la Banque Centrale a poursuivi ses opérations d'appel d'offres d'injection de liquidité. La moyenne des soumissions hebdomadaires est ressortie stable par rapport au mois précédent (249,0 milliards). Le taux moyen pondéré sur le guichet hebdomadaire a augmenté, passant de 3,40% à 3,44% entre novembre et décembre 2011. Sur le guichet mensuel, le montant injecté s'est situé à 311,8 milliards contre 275,0 milliards le mois précédent. Le taux moyen pondéré est ressorti à 3,43% contre 3,40% en novembre 2011.

Les données issues de l'enquête sur les conditions de banque indiquent une baisse des taux d'intérêt débiteurs en décembre 2011. Le taux moyen, calculé hors personnel des banques, s'est établi à 8,55% contre 8,58% en novembre 2011. Cette baisse des taux a concerné principalement les organismes assimilés à l'Etat. Quant au taux de rémunération des dépôts de la clientèle, il est ressorti en hausse en décembre 2011, le taux moyen dans l'ensemble de l'Union s'établissant à 5,36% contre 5,03% le mois précédent

Au Niger, l'année 2011 a été marquée par le parachèvement du processus électoral ayant conduit à la mise en place des nouvelles autorités de la 7ème République en Avril 2011, la poursuite des programmes de réduction de la pauvreté, du programme de développement économique et social des nouvelles autorités du pays, ainsi que la poursuite des projets d'investissement privés majeurs (mines et début de la production pétrolière). En outre, la reprise des appuis financiers extérieurs, à la faveur du retour progressif des partenaires au développement et la forte mobilisation de ressources sur le marché financier régional ont exercé un effet de levier sur la conjoncture économique nationale.

La loi de finances 2012 votée le 30 novembre 2011 table sur un taux réel de croissance économique de 8% en 2012 contre une estimation de 5,5% à fin 2011. Cette croissance sera soutenue par l'entrée en phase croisière de la production pétrolière, la poursuite de l'exploitation uranifère et des grands chantiers en cours dans le domaine des routes, du secteur des mines, du domaine hydraulique et énergétique et des autres infrastructures et une meilleure fiscalisation du secteur de la téléphonie mobile et la taxation des marchandises sur leurs valeurs réelles. En raison du déficit céréalier enregistré en 2011, des tensions inflationnistes pourraient se maintenir en 2012 à 3% contre 2% en 2011, mais devraient se dissiper en 2013, à la faveur des mouvements baissiers attendus des cours des produits alimentaires en ligne avec la mise en œuvre du programme de modernisation de l'agriculture. Ainsi, le Produit Intérieur Brut (PIB) devrait passer de 2 809,1 milliards de FCFA à 3 019,9 milliards de FCFA de 2011 à 2012, ce qui devrait porter le PIB par habitant à 221 349 FCFA en 2012 contre 198 497 FCFA en 2011.

Certes, les effets de la crise politique en cote d'ivoire et en Libye ainsi que les mauvais résultats de la campagne agricole 2011/2012 et les répercussions des turbulences des marchés financiers internationaux suscités par la crise de la dette souveraine aux Etats Unis et dans les pays d'Europe risquent de peser sur les perspectives à court terme.

Sur le plan bancaire, d'aucuns estiment que l'année 2012 sera caractérisée par un optimisme prudent sur l'évolution globale de l'environnement opérationnel ainsi que par une concurrence bancaire plus vive avec la reprise de la BIA NIGER par CAURIS Bank réputée pour son agressivité commerciale.

ANALYSE DES COMPTES DE BILAN ET DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2011

Les principaux indicateurs de la BANK OF AFRICA-NIGER (BOA-NIGER) à fin décembre 2011 confirment le regain de la croissance de l'activité déjà observée au cours du troisième trimestre 2011 mais avec plus de vigueur.

Le total bilan inscrit une progression de près de 13,8% atteignant 158 545 millions de FCFA au 31 décembre 2011 contre 139 364 millions de FCFA au 31 décembre 2010 avec une réalisation de près de 105,7% par rapport aux prévisions budgétaires arrêtées à 149 985 millions de FCFA.

Les dépôts collectés auprès de la clientèle, malgré d'importantes sorties de fonds en fin d'année, signent un accroissement de 10,7% avec 89 471 millions de FCFA au 31 décembre 2011 contre 80 887 millions de FCFA un an auparavant avec un taux de réalisation de 101% des prévisions budgétaires arrêtées à 88 653 millions de FCFA.

L'encours des comptes ordinaires créditeurs de la clientèle inscrit une progression de l'ordre de 4,4% sur une année glissante et totalise 62 021 millions de F CFA au 31 décembre 2011 contre 59 404 millions de FCFA un an auparavant. Toutefois, malgré cette performance, les réalisations restent légèrement inférieures aux prévisions budgétaires fixées à 63 654 millions de F CFA, soit un taux de réalisation de 97,4%.

Les dépôts à terme ont progressé de 45,5% pour culminer à 14 529 millions de FCFA au 31 décembre 2011 contre 9 983 millions de FCFA au 31 décembre 2010 dépassant ainsi de 18,3% les prévisions budgétaires établies à 12 282 millions de FCFA à la même date du 31 décembre 2011.

Sur le plan de la durée, la ventilation des dépôts à terme met en exergue la prédominance des ressources de longue maturité qui représentent 60% des fonds collectés à fin décembre 2011 contre 61% au 31 décembre 2010.

L'encours des comptes d'épargne à vue, signe un accroissement remarquable de 18,7% sur une année glissante et totalisent 11 962 millions FCFA au 31 décembre 2011 contre 10 080 millions de FCFA inscrivant ainsi un taux de réalisation de 108,7% par rapport aux prévisions budgétaires fixées à 11 000 millions de FCFA à fin décembre 2011.

Cette progression est due à la fois à l'effort de mobilisation de l'épargne consécutif à la dernière campagne initiée en Mars 2011 qui s'est traduite en volume par une incidence additionnelle nette de 1 882 millions de FCFA au 31 décembre 2011.

De même, les ressources collectées grâce aux comptes d'épargne ont enregistré une évolution progressive notable en valeur puisqu'elles se sont vues bonifiées de 0,9 point atteignant 13,4% de l'ensemble des ressources au 31 décembre 2011 contre 12,5% au 31 décembre 2010.

Le nombre de comptes ouverts et actifs connaît une progression de plus de 25% en se situant à 53 592 comptes au 31 décembre 2011 contre 42 872 comptes à fin décembre 2010, soit 10 720 comptes actifs additionnels nets ce qui traduit, soulignons-le encore une fois, l'ampleur des actions de prospection et de fidélisation menées abstraction faite de l'opération d'assainissement des comptes intervenue le 13 décembre 2011 et qui s'est traduite par la fermeture de 1 946 comptes.

Les dettes interbancaires ont progressé de 16% au cours de l'exercice 2011 comparativement à l'exercice 2010, en passant de 37 332 millions de FCFA au 31 décembre 2010 à 43 314 millions de FCFA au 31 décembre 2011.

Les dettes représentées par un titre, ont enregistré une baisse de l'ordre de 25% pour s'établir à 1 500 millions de FCFA au 31 décembre 2011 contre 2 000 millions à fin 2010.

Les autres passifs passent de 3 007 millions de FCFA au 31 décembre 2010 à 3 396 millions de FCFA au 31 décembre 2011, soit une augmentation de l'ordre de 13%.

Les comptes d'ordre et divers ont enregistré une hausse de 27,5% entre le 31 décembre 2010 et le 31 décembre 2011, avec respectivement 1 369 millions de FCFA et 1 745 millions de FCFA.

Les provisions pour risques et charges totalisent 616 millions de FCFA au 31 décembre 2011 contre 501 millions de FCFA au 31 décembre 2010, soit une hausse de 23,1% correspondant aux dotations de provisions pour charges de retraite de l'exercice.

Le Fonds pour Risques Bancaires Généraux (FRBG) s'est stabilité à 1 604 millions de FCFA entre les deux dates.

Les emprunts subordonnés s'élèvent à 455 millions de FCFA au 31 décembre 2011 contre 636 millions de FCFA au 31 décembre 2010, soit une baisse de l'ordre de 28,6% correspondant au remboursement en capital effectué en décembre 2011.

Le capital social augmente de 1 000 millions de FCFA au cours de l'exercice 2011 et s'établit à 6 000 millions de FCFA au 31 décembre 2011. Cet accroissement résulte de l'augmentation de capital intervenue courant décembre 2011.

Les primes liées au capital de 1 644,5 millions de FCFA au 31 décembre 2010, s'établissent à 3 544,5 millions FCFA au 31 décembre 2011, soit une augmentation de 1 900 millions de FCFA correspondant à la prime d'émission résultant de l'augmentation du capital intervenue en décembre 2011.

Les réserves avant répartition du bénéfice de l'exercice 2011 s'élèvent à 4 132,9 millions de FCFA au 31 décembre 2011 contre 3 171,4 millions de FCFA au 31 décembre 2010, soit une augmentation de 961,5 millions de FCFA. Cette variation est la conséquence de l'affectation en réserves du résultat de l'exercice 2010 à hauteur de 961,5 millions de FCFA, décidée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 avril 2011.

Les engagements de la clientèle se sont inscrits en nette appréciation de 18,1% sur une année glissante puisque les emplois globaux totalisent 115 371 millions de FCFA contre 97 677 millions de FCFA un an auparavant.

Cette évolution traduit les efforts consentis pour la recherche d'emplois sains, bien bordés et pour des secteurs porteurs et permet à la BOA-NIGER d'afficher au terme de cet exercice un taux de réalisation de l'ordre de 105% par rapport aux prévisions budgétaires évaluées à 109 546 millions de FCFA à fin décembre 2011.

Les prêts et avances ont totalisé 96 220 millions de FCFA au 31 décembre 2011 soit un taux de croissance de 13,8% par rapport à ceux de l'année précédente évalués à 84 552 millions de FCFA.

L'encours des comptes ordinaires débiteurs s'élève à 29 457 millions de FCFA à fin décembre 2011 soit une progression de l'ordre 126,4% par rapport au 31 décembre 2010, inscrivant ainsi un taux de réalisation de 198% par rapport aux prévisions budgétaires estimées à 14 575 millions au 31 décembre 2011.

L'encours des effets escomptés au 31 décembre 2011 totalise 385 millions de FCFA contre 403 millions de FCFA au 31 décembre 2010, soit une baisse de 4,5% au cours de la période sous revue, en retrait par rapport aux prévisions budgétaires évaluées à 1 525 millions de FCFA au 31 décembre 2011 qui ne sont atteintes qu'à hauteur de 25,2%. Cette baisse tient essentiellement aux tombées enregistrées au niveau des escomptes principalement en faveur de la SONIDEP.

Les engagements par signature en faveur de la clientèle hors Etablissements de crédit signent une forte progression de 45,9% en s'établissant à 19 151 millions de FCFA contre 13 124 millions de FCFA au 31 décembre 2010.

Grace à cette progression, les réalisations inscrivent un taux de réalisation de 111,1% par rapport aux prévisions budgétaires établies à 17 240 millions de FCFA à fin décembre 2011.

Cette hausse tient aux efforts consentis pour le développement des crédits par signature, notamment des cautions, avals et autres garanties qui ont progressé de 47,1% sur une année glissante, culminant ainsi à 18 146 millions de FCFA au 31 décembre 2011 contre 12 333 millions de FCFA au 31 décembre 2010 avec un taux de réalisation de l'ordre de 121% par rapport aux prévisions budgétaires à fin décembre 2011.

Au niveau des crédits documentaires et accréditifs, la même évolution a été observée puisqu'ils ont enregistré une hausse de l'ordre de 27% et totalisent 1 006 millions de FCFA au 31 décembre 2011 contre 792 millions de FCFA un an plus tôt, mais demeurent en retrait par rapport au budget puisque le taux de réalisation est ressorti à 44,7% pour un prévisionnel estimé à 2 250 millions de FCFA au 31 décembre 2011.

Les titres de placement s'élèvent à 22 986,6 millions de FCFA au 31 décembre 2011 contre 19 254 millions de FCFA à la fin de l'exercice précédent, soit une hausse de 19,4%.

Les immobilisations financières ont enregistré une baisse de près de 21% en se situant à 1 120,5 millions de FCFA contre 1 416,5 millions de FCFA à fin 2010.

Les immobilisations incorporelles nettes ont augmenté de près de 3,9% avec 290 millions de FCFA au 31 décembre 2011 contre 279 millions de FCFA au 31 décembre 2010, en dépassement de 31,3% par rapport aux prévisions budgétaires fixés à 221 millions de FCFA.

A signaler cependant que le poids des immobilisations incorporelles nettes s'est légèrement réduit de 0,5 point en tombant de 7% à 6,5%.

Les immobilisations corporelles nettes ont progressé de 12,4% atteignant 3 049 millions de FCFA au 31 décembre 2011 contre 2 711 millions de FCFA au 31 décembre 2010. Ce poste qui intègre les investissements physiques réalisés au cours de la période sous revue, a été budgétisé au 31 décembre 2011 pour 2 862 millions de FCFA d'où un dépassement de 6,5% en termes prévisionnels.

Il en est de même au niveau de leur poids qui s'est légèrement apprécié de 0,8 point en passant de 67,6% à 68,4%. Cette hausse s'explique principalement par le développement du Réseau d'Agences, la relocalisation de l'Agence d'Agadez et les travaux d'aménagement du siège.

Les produits d'exploitation ont inscrit une hausse appréciable de 21,5% sur une année glissante en totalisant 13 837,6 millions de FCFA au 31 décembre 2011 contre

11 392 millions de FCFA au 31 décembre 2010 avec un taux de réalisation de 105% sur les objectifs budgétaires au 31 décembre 2011 fixés à 13 179,6 millions de FCFA.

Les intérêts et produits assimilés progressent de 15,6% en atteignant 8 847 millions de FCFA au 31 décembre 2011 contre 7 652,2 millions de FCFA au 31 décembre 2010 du fait essentiellement de la hausse sensible de 22,5% des intérêts reçus des créances sur la clientèle.

Les commissions s'inscrivent en hausse de 28,1% et totalisent 1 299 millions de FCFA au 31 décembre 2011 contre 1 013,9 millions de FCFA au 31 décembre 2010.

Les produits sur les opérations financières, qui regroupent essentiellement les produits sur les titres de placement, les produits sur les opérations de change et les produits sur les opérations hors bilan, progressent de 30,8% en se situant à 2 867 millions de FCFA au 31 décembre 2011 contre 2 192,3 millions de FCFA au 31 décembre 2010. Il est à noter la hausse significative de 209,2% des revenus des titres de placement, accompagnée par une hausse de 62,4% des produits sur titres de participation et produits assimilés. Quant aux produits sur opérations de change, elles ont chuté de 33,9% en passant de 1 286,8 millions de FCFA à 849,9 millions de FCFA accusant ainsi un léger retard de 3,1% par rapport aux objectifs fixés à 876,9 millions de FCFA au 31 décembre 2011.

Les produits généraux d'exploitation s'élèvent à 823,8 millions de FCFA au 31 décembre 2011 contre 529,9 millions FCFA au 31 décembre 2010, soit une hausse remarquable de 55,5%.

Les produits exceptionnels se chiffrent au 31 décembre 2011 à 2,1 millions de FCFA contre 48,6 millions de FCFA l'année précédente, soit une baisse de 95,7%.

Les profits sur exercices antérieurs s'établissent à 53 millions de FCFA à fin 2011 contre 9 millions de FCFA un an auparavant.

Les charges d'exploitation hors amortissements, s'accroissent de 18% en se situant à 9 142,1 millions de FCFA au 31 décembre 2011 contre 7 749,6 millions de FCFA au 31 décembre 2010.

Les charges bancaires croissent de 16,7% et totalisent 4 982,2 millions de FCFA au 31 décembre 2011 contre 4 269,9 millions de FCFA au 31 décembre 2010 et s'inscrivent au-delà des prévisions budgétaires du 31 décembre 2011 fixé à 4 651,2 millions de FCFA avec un taux de réalisation de 107,1%.

Les frais généraux d'exploitation connaissent un accroissement de 19,5% au cours de l'exercice 2011 en évoluant de 3 479,7 millions de FCFA au 31 décembre 2010 à 4 159,8 millions de FCFA au 31 décembre 2011. A l'intérieur de ceux-ci, les charges du **Personnel** se sont alourdies de 30,3% avec une enveloppe atteignant

1 583,7 millions de FCFA au 31 décembre 2011 contre 1 215,7 millions de FCFA au 31 décembre 2010. Les autres frais généraux se sont établis au 31 décembre 2011 à 2 576,1 millions de FCFA contre 2 264 millions de FCFA au 31 décembre 2010 soit une hausse de 13,8% sur une année glissante en dépassement de 10,7% par rapport aux prévisions budgétaires fixées à 2 326,5 millions F CFA à fin décembre 2011.

L'augmentation des charges découle principalement de la mise en application de la nouvelle convention collective entrée en vigueur à compter de juillet 2011 et de l'accroissement des effectifs bancaires avec les recrutements effectués au cours de l'exercice 2010 qui avaient pour but de faire face aux besoins de développement de la banque aussi bien au niveau du Siège que du Réseau sachant que Trente deux (32) agents tous profils confondus ont été recrutés.

Les dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations, quoiqu'en hausse de 35,7% avec un montant de 569,6 millions de FCFA au 31 décembre 2011 contre 419,7 millions de FCFA au 31 décembre 2010, restent à un niveau inférieur de 10,7% par rapport aux prévisions budgétaires au 31 décembre 2011 fixées à 638,1 millions de FCFA.

S'agissant des **provisions sur créances douteuses** ont atteint 284,4 millions de FCFA au 31 décembre 2011 contre 366,3 millions de FCFA au 31 décembre 2010 soit une baisse de 22,4% affichant ainsi une économie de charge de 38,5% sur les prévisions budgétaires à fin décembre 2011 évaluées à 462,7 millions de FCFA.

Le résultat avant impôts s'est notoirement apprécié de 21,5% en s'établissant à 3 610,5 millions de FCFA au 31 décembre 2011 contre 2 971,9 millions de FCFA au 31 décembre 2010, en léger retrait de 1% par rapport aux prévisions budgétaires du 31 décembre 2011 arrêtées à 3 648 millions de FCFA.

Le bénéfice net obtenu au terme de cet exercice 2011, ressort nettement bénéficiaire avec un montant de 2 764,9 millions de FCFA u 31 décembre 2011 contre 2 211,5 millions de FCFA en 2010 soit un taux de croissance de plus de 25% et largement au dessus des prévisions budgétaires fixées à 2 481,3 millions de FCFA, soit un taux de réalisation de 111.4%.

Ce bénéfice est obtenu après :

- la réintégration des produits exceptionnels et sur exercices antérieurs de 55,1 millions de FCFA contre la déduction de 201,5 millions de FCFA de charges exceptionnelles et sur exercices antérieurs ;
- le paiement d'un impôt sur les bénéfices de 845,5 millions de FCFA cette année contre 760,4 millions de FCFA l'année dernière.

Au vu de ce bénéfice et du report à nouveau antérieur, votre Conseil d'Administration vous propose, après constitution de la réserve légale de 15% du bénéfice annuel réalisé, soit 414.738.198 FCFA:

PROJET DE TEXTES DE RESOLUTIONS

à l'Assemblée Générale Ordinaire du 05 avril 2012

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du Rapport du Conseil d'Administration et du Rapport Général des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2011, les approuve dans toutes leurs parties et approuve les comptes et le bilan de cet exercice tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces Rapports.

Cet exercice clos le 31 décembre 2011 se solde donc par un bénéfice net de 2 764 921 320 FCFA après une dotation aux amortissements de 569 556 497 FCFA et après paiement de l'impôt sur les bénéfices de 845 546 400 FCFA.

En outre, l'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les Conventions visées par l'article 440 de l'Acte Uniforme de l'OHADA approuve sans réserve ledit Rapport.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus à tous les membres du Conseil d'Administration pour leur gestion et pour les actes accomplis par eux au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Elle donne également quitus aux Commissaires aux Comptes pour l'exécution de leur mandat au cours du même exercice.

DEUXIEME RESOLUTION

Selon les propositions du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, approuve l'affectation suivante du bénéfice net de l'exercice et du report à nouveau antérieur :

RUBRIQUES MONTANT		NT EN FCFA
RESULTAT 2011	2 764 921 320	
REPORT A NOUVEAU (ANTERIEUR)	0	
RESERVES LEGALES (15% DU RESULTAT)		414 738 198
DIVIDENDE (10% DU CAPITAL)		800 000 000
DIVIDENDE EXCEPTIONNEL (10% DU CAPITAL)		800 000 000
RESERVE FACULTATIVE (LA DIFFERENCE)		750 183 122
MONTANT TOTAL	2 764 921 320	2 764 921 320

TROISIEME RESOLUTION

En application de la précédente résolution, l'Assemblée Générale décide que, après règlement à l'Etat de l'Impôt sur le Revenu des Valeurs Mobilières (IRVM) au taux de 10% sur le dividende brut, il sera effectivement versé aux actionnaires un dividende net d'impôt correspondant à une rémunération de 1 800 FCFA par action de 10 000 FCFA. Le paiement de ce dividende s'effectuera trois semaines après la tenue de la présente Assemblée auprès des Sociétés de Gestion et d'Intermédiation domiciliataires des titres.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après en avoir délibéré, décide de porter le montant des indemnités de fonction nettes d'impôts aux Administrateurs que compte la BOA-NIGER à **60.348.044 FCFA**, **par an**.

Cette rémunération prendra effet à compter du 1er janvier 2012.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après en avoir délibéré, décide de l'émission d'un emprunt obligataire d'un montant de **2.000.000.000 de francs CFA**, par appel public à l'épargne sur le Marché Financier de l'UMOA.

Les principales caractéristiques de cette émission obligataire sont les suivantes :

Emetteur : BOA- NIGER

Nature des titres : Obligations dématérialisées négociables

sur la BRVM

Arrangeur et Chef de file : SGI ACTIBOURSE

Mode de placement : Appel Public à l'Epargne

Membres placeurs : Groupe BANK OF AFRICA et toutes

Sociétés de Gestion et d'Intermédiation

Agréées par le Conseil Régional

Montant de l'émission : 2.000.000.000 FCFA

Nombre de titres : 200.000

Durée de l'emprunt : 5 ans

Mode d'amortissement : amortissement linéaire constant

sur cinq (5) ans

Mode de paiement des intérêts : annuellement

Forme des titres : dématérialisée

Prix d'émission, valeur nominale : 10 000 F CFA

Date de jouissance : les obligations auront pour date de

jouissance le troisième jour ouvrable suivant la date de clôture des

souscriptions

Garantie : la BOA-NIGER demandera la garantie

à première demande à BOA-WEST

AFRICA

Clause de rachat : La BOA-NIGER se réserve le

droit de racheter tout ou partie de ses obligations, à tout moment sur le

marché.

Clause Pari Passu : La BOA-NIGER s'engage,

jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations en principal et intérêts, à ne pas consentir de garantie particulière à d'autres obligations émises ou à émettre sans en faire bénéficier, au même rang, les obligations objet de cette émission.

Masses des obligations : Les porteurs d'obligations de la

présente émission pourront se grouper

en une masse jouissant de la

personnalité juridique conformément

aux dispositions légales et

réglementaires.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, décide que les obligations émises porteront une garantie à première demande de BOA WEST AFRICA, holding régional du Groupe BANK OF AFRICA.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

En conséquence, de ce qui précède, l'Assemblé Générale délègue tous pouvoirs au Président du Conseil d'Administration à l'effet :

- d'arrêter les modalités pratiques de l'emprunt obligataire ;
- de fixer le taux de rémunération au moment de l'émission pour tenir compte de l'état du marché pour les opérations similaires ;
- et généralement, d'accomplir toutes les démarches nécessaires en vue de parvenir à la bonne fin de l'opération.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère à tout porteur d'un extrait ou d'une copie du procès-verbal de la présente Assemblée, tous pouvoirs pour exécuter les formalités de publication légale.

CONSTATATION DEFINITIVE DE L'AUGMENTATION DI	\mathbb{E}
CAPITAL DE (1) MILLIARD DE FRANCS CFA	

CONSTATATION DE LA REALISATION DEFINITIVE DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL ET LES MODIFICATIONS CORRELATIVES DES STATUTS

La BOA-NIGER a effectué un placement de 100.000 nouvelles actions au prix unitaires de vingt neuf mille (29.000) francs CFA. Cette opération s'est déroulée avec succès entre le 2 et le 30 novembre 2011.

Les documents suivants sont annexés ci-après :

- Déclaration souscription et de versement à l'augmentation de capital ;
- Attestation de virement depuis le compte Dépositaire Central ;
- Attestation de souscriptions ;
- Attestation de réception des fonds.